



Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau tenue le lundi 18 mars, à 18 h 30, sur Teams.

SONT PRÉSENTS :

Madame Amélie Paré	Parent et présidente
Madame Nancy Richard	Parent
Madame Sylvie Correia	Représentante au Comité de parents
Monsieur Joseph Ngayap	Parent
Madame Pascale Crespin-Delvecchio	Enseignante
Madame Geneviève Mailloux	Enseignante
Madame Chantal Beauclair	Enseignante
Madame Julie Roy	Employée de soutien
Madame Marie-Claude Grignon	Employée de soutien

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Nathalie Chenette	Directrice
Madame Émilie Talbot	Directrice adjointe
Madame Natacha Boivin	Parent substitut

EST ABSENT :

Monsieur Mamadou Dian Bah	Parent
---------------------------	--------

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET VERIFICATION DU QUORUM

Amélie Paré fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 36.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 18 MARS 2024

Amélie Paré fait lecture de l'ordre du jour. Le point 9.2.2 Critères de sélection de la direction sera traité à la fin de la séance.

Il est proposé par Julie Roy d'adopter l'ordre du jour modifié.

CÉ-34-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 12 FEVRIER 2024

Amélie Paré fait lecture du procès-verbal.

Il est proposé par Geneviève Mailloux d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 12 février dernier.

CÉ-35-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCES-VERBAL DU 12 FEVRIER

Madame Chenette fait le suivi des points traités lors de la rencontre du 12 février 2024 :

- Conférence aux parents : Les parents et les membres du personnel sont maintenant abonnés au site Aider son enfant .com. Ils ont accès à une trentaine de conférences jusqu'au 28 février 2025.

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

6. PAROLE À LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE

Julie Roy, technicienne du service de garde présente le dossier.

- Les inscriptions sur Mozaik parents débuteront le mercredi 20 mars. On prévoit un nombre d'inscriptions similaire à l'an dernier.
- Les membres du personnel travaillent à la préparation de la semaine des services de garde qui se tiendra du 13 au 17 mai 2024.

7. PAROLE A L'OPP

Aucun membre n'est présent.

8. PAROLE AU REPRESENTANT AU COMITE DE PARENTS

Ce point est présenté après le point 9.1.5, Madame Correia avait un léger retard.

Sylvie Correia, représentante au Comité de parents, informe les membres des sujets traités lors de la rencontre tenue le 14 mars dernier.

1. Consultation sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSP pour les années scolaires 2024-2025 à 2026-2027 | la Liste et actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2024-2025.
2. Désignation des participants au 50ième de la FCPQ
3. Lettre de Mme Renée-Claude Lapointe

4. Semaine de la reconnaissance parentale

Les membres demandent un complément d'information pour le prix la reconnaissance parentale. On convient, à l'aide d'un sondage, de présenter une personne ou une équipe pour cette catégorie. Madame Correia précise qu'il faudra un vote et une résolution pour présenter nos candidats. La date limite étant le 30 avril, il faudra faire une résolution par voie électronique.

9. DECISION

9.1.1 APPROUVER LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU SERVICE DE GARDE

Madame Chenette présente le dossier.

Une demande du ministère a été faite à tous les services de garde d'élaborer un programme d'activités du service de garde. Un comité a été mis sur pied, composé d'éducatrices, de TES, de la technicienne et de la direction. Ils ont élaboré ce programme qui doit être adopté par les membres du conseil d'établissement. Les membres du personnel du service de garde doivent dorénavant afficher les activités hebdomadaires offertes aux élèves dans le hall d'entrée afin que les parents puissent y accéder.

Chantal Beauclair propose l'approbation du programme d'activités du service de garde.

CÉ-36-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.2 ADOPTER LES REGLES DE FONCTIONNEMENT DU SDG

Madame Chenette présente le dossier.

Le Centre de service a demandé à toutes ses écoles d'uniformiser les règles en utilisant un même document. L'horaire du service de garde est toutefois variable selon les écoles. Les règles ayant été adoptées en début d'année, il y a quelques ajouts.

- En cas de pénurie de personnel, des groupes pourraient fermer. Un ordre de priorité a été mis sur pied pour prioriser les élèves plus jeunes.
- En cas de pénurie en journée pédagogique, un ordre de priorité a également été décidé afin de diminuer le nombre d'inscriptions le cas échéant.

Julie Roy apporte un complément d'information. Une période de questions s'ensuit.

Nancy Richard propose l'approbation des règles de fonctionnement du service de garde.

CÉ-37-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.3 ADOPTER LE PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Madame Talbot présente le dossier. Elle informe les membres que la direction est en attente d'une confirmation de la part du CSSP. Ce point est reporté à la prochaine séance, le 6 mai prochain.

9.1.4 ÉTABLIR LES PRINCIPES D'ENCADREMENT DES FRAIS CHARGES AUX PARENTS

Madame Chenette présente le dossier. Les membres ayant déjà pris connaissance du document et puisque les règles demeurent les mêmes ;

Il est proposé par Chantal Beauclair de maintenir principes d'encadrement des frais chargés aux parents

CÉ-38-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1.5 ÉTABLIR UNE HARMONISATION DES FRAIS POUR LES SORTIES SCOLAIRES

Madame Chenette présente le dossier. On constate des différences et des disparités de coût entre les niveaux. Certains niveaux font beaucoup d'activités et d'autres n'en font pas. La direction ne peut obliger un niveau à organiser des activités.

Une période de questions s'ensuit. On s'interroge sur un coût minimal et maximal.

Un échange entre les membres s'ensuit.

Madame Geneviève Mailloux propose un plafond maximal de 75.00\$ pour les activités éducatives.

Monsieur Ngayap propose de ne pas imposer un plafond maximal puisque ce sont les parents qui choisissent les activités auxquels participeront leurs enfants à l'aide d'un sondage en début d'année.

Madame Chenette demande un vote.

Les membres votent à l'unanimité pour ne pas imposer de coût maximum.

Il est proposé par Joseph Ngayap de maintenir le statu quo pour les frais chargés aux parents pour les sorties scolaires

CÉ-39-2023 La proposition est adoptée à l'unanimité.

DISCUSSION

9.2.1 SONDAGE AUX ELEVES

Madame Chenette présente ce dossier. Chaque année, les conseils d'établissement doivent sonder les élèves. Cette année, madame Chenette propose un sondage déjà conçu que l'école pourrait utiliser.

Comme par le passé, nous voulons connaître le niveau de sentiment d'appartenance de l'élève face à son école et sa perception des gestes de violence et d'intimidation.

Le CEE aura pour mandat de décider si le sondage sera fait à l'école ou à la maison. Les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année seront sondés.

9.2.2 CRITERES DE SELECTION DE LA DIRECTION D'ECOLE (CONSULTATION)

Ce point sera traité après le point 9.3.2. Les directions se retirent pour ce point.

Madame Paré présente le dossier. Elle fait lecture des besoins et caractéristiques du milieu ainsi que des compétences de gestion souhaitées choisies l'année dernière.

Un échange entre les membres s'ensuit.

Après discussion entre les membres pour choisir de nouveaux critères, on convient de conserver ceux de l'année dernière en ajoutant 2 compétences de gestion.

Il est proposé par Chantal Beauclair de sélectionner les mêmes critères de sélection que l'année dernière en y ajoutant 2 compétences de gestion.

CÉ-40-2023 La proposition est approuvée à l'unanimité.

INFORMATION

9.3.1 SUIVI PHOTOS SCOLAIRES

Madame Chenette confirme aux membres la date de la photographie scolaire.

9.3.2 NOUVELLE ENVELOPPE BUDGETAIRE – BONIFICATION DES CONTRATS

Madame Chenette présente le dossier. Le ministère offre une bonification aux enseignants à forfait leur permettant d'atteindre le 100% de la tâche assurant ainsi le maintien de l'enseignant dans son secteur.

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le lundi 6 mai à 18 h 30 sur Teams.
À 19 h 36 il est proposé par Chantal Beauclair de lever la présente séance.

CÉ-41-2023 La proposition est approuvée à l'unanimité.

Amélie Paré, Présidente

Nathalie Chenette, Directrice Date